

OFFRE D'EMPLOI

SUPERVISEUR AUX INFRASTRUCTURES (POSTE CADRE)



Cowansville, ville centre de la MRC de Brome-Missisquoi, dessert une population de 16 272 habitants et est située à moins d'une heure de Montréal et de Sherbrooke dans un environnement naturel et exceptionnel. Regroupant tous les services d'un grand centre urbain, Cowansville a su conserver sa dimension humaine. Il s'agit d'un pôle économique et industriel où une importante proportion de la population est bilingue. Cowansville est reconnue pour son dynamisme, notamment grâce à ses nombreuses activités culturelles et sportives.

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Le superviseur, par sa présence active sur le terrain et une saine gestion de son équipe, dirige l'ensemble des activités afin de réaliser l'entretien de la voirie de la ville selon le plan annuel planifié: entretien et l'amélioration du réseau routier, éclairage de rue, marquage, feux de circulation, déneigement, collectes de matières résiduelles de même que le réseau d'égouts et aqueduc.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS

PLANIFIER LES OPÉRATIONS QUOTIDIENNES ET HEBDOMADAIRES

- Établir avec les chefs d'équipe le plan et les objectifs hebdomadaires et quotidiens à partir du plan mensuel et annuel transmis par le chef de division des infrastructures et selon les saisons.
- Assurer la réalisation complète et conforme de l'entretien et des réparations.
- Diriger la réalisation des travaux faits par des entrepreneurs spécialisés et sous-traitants mandatés par la Ville pour l'entretien des installations et des équipements.
- Participer aux réunions de chantier lors de la réalisation de travaux plus importants, de même qu'aux réunions de coordination en prévision d'événements spéciaux ou de travaux à planifier.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS (SUITE)

SUPERVISER UNE ÉQUIPE EN DÉMONTRANT DU LEADERSHIP MOBILISATEUR

- Organiser régulièrement des réunions avec les chefs d'équipe pour faire des suivis.
- Établir l'affectation des heures de travail pour chacune des divisions et selon ses besoins.
- S'assurer du respect des dispositions de la convention collective.
- Soumettre des recommandations à son supérieur dans un but d'amélioration continue.
- Évaluer le rendement de ses employés, les tenir informés en continu (forces, éléments à améliorer, développement).
- Faire appliquer et respecter les normes reliées aux politiques, directives et aux règlements de travail établis pour les activités du service

S'ASSURER DE LA BONNE CONDITION DE L'ÉTAT DU TERRITOIRE

- Vérifier de façon régulière l'état du territoire pour définir et planifier les travaux à exécuter au niveau de la voirie (état de la chaussée, des trottoirs, signalisation, déneigement, etc.).
- Assurer l'entretien et les réparations des réseaux d'éclairage publics.

ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS

- Assurer que l'équipe et les chefs d'équipe respectent les règles de SST.
- S'assurer que chaque employé dispose des équipements et des formations nécessaires pour assurer sa sécurité et celle de ses collègues.
- Intervenir auprès des employés lorsque les règles et consignes de sécurité ne sont pas suivies.

ADMINISTRATION

- Rédiger des rapports techniques, administratifs ou de gestion.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

- Détenir au minimum un diplôme d'études collégiales (DEC) en Génie civil ou l'équivalent.
- Avoir un minimum de trois (3) ans d'expérience dans la gestion des travaux de voirie et d'infrastructures, préférablement dans le milieu municipal.
- Avoir un minimum de trois (3) ans d'expérience dans la gestion d'une équipe de travail dans un milieu syndiqué.
- Avoir des aptitudes à lire des plans et à appliquer différents règlements relatifs aux champs d'activités.
- Être à l'aise dans un milieu de travail informatisé (Outlook, Autocad, Word, Excel).
- Avoir une formation de sécurité sur les chantiers de construction.
- Posséder un permis de conduire de classe 5.

PROFIL RECHERCHÉ

- Démontrer du leadership mobilisateur et avoir une grande facilité à travailler en équipe.
- Savoir communiquer clairement, avec tact et diplomatie.
- Démontrer d'excellentes aptitudes en planification et coordination des opérations.
- Avoir de la facilité à s'adapter rapidement aux changements et aux urgences.
- Avoir une capacité d'analyse pour résoudre des problèmes et prendre des décisions.
- Accorder une grande importance au service à la clientèle.
- Être orienté vers les résultats.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- L'horaire de travail standard est de 40 heures/semaine, du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h.
- Le superviseur peut être appelé à travailler en dehors des heures normales pour certaines urgences et/ou durant la période hivernale, il devra superviser (à distance ou sur place, selon les besoins) les équipes de nuit et de fin de semaine.
- La Ville de Cowansville offre une rémunération, des conditions de travail et des avantages sociaux avantageux. L'échelle salariale se situe entre 80 105 \$ et 94 241 \$, selon l'expérience et les formations du candidat.

Toute personne désirant poser sa candidature devra transmettre une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae au plus tard le 30 juin 2023 par courriel à : hoteldeville@ville.cowansville.qc.ca.

Note : La Ville de Cowansville souscrit à l'égalité à l'emploi. L'utilisation du masculin est choisie pour des fins de lisibilité.

La Ville de Cowansville remercie tous les candidats de leur intérêt. Toutefois, seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

